

## **Concours d'éloquence en français du Chili - Règlement**

L'Institut Français du Chili et ses partenaires co-organisateurs (Alliances françaises de Curicó, Viña del Mar, d'Osorno, de Concepción, de Valdivia et d'Antofagasta et la Fundación Cultural de Providencia) proposent à tous les publics francophones du Chili un concours d'éloquence dont l'objectif est de valoriser la capacité à s'exprimer sur un sujet choisi et l'art de convaincre et émouvoir son auditoire.

Les sujets porteront sur des thématiques larges que chaque candidat pourra s'approprier.

Ce concours se déroulera en deux temps : demi-finale dans chaque ville organisatrice et finale à Santiago.

### **Article 1 : Définition**

Le concours d'éloquence est une initiative de l'Institut français du Chili autour de la promotion de la culture et de la langue françaises. Un comité d'organisateurs ad hoc a été constitué à cet effet.

### **Article 2 : Organisateurs**

Le concours d'éloquence sera organisé dans 7 villes du Chili : Santiago, Curicó, Viña del Mar, Osorno, Concepción, Valdivia et Antofagasta. L'Institut français du Chili, en collaboration avec la Fundación Cultural de Providencia et les Alliances françaises de chacune de ces villes sont responsables de l'organisation et du bon déroulement du concours.

### **Article 3 : Candidats**

Ce concours est ouvert aux personnes de toutes nationalités sans restriction ayant une bonne maîtrise du français (à titre d'exemple correspondant à un niveau B2 acquis du Cadre européen commun de référence pour les langues). Les mineurs en cours de scolarité sont invités à participer à partir du niveau 1<sup>ère</sup> du système scolaire français et « Tercero medio » du système scolaire chilien.

Les personnels de l'Ambassade de France, de l'Institut français du Chili, des Alliances françaises et des lycées français sont autorisés à participer sous réserve de l'acceptation du comité organisateur.

### **Article 4 : Inscriptions**

Les inscriptions seront ouvertes du 11 juin au 5 juillet 2018 à minuit en envoyant le formulaire d'inscription (en annexe) à l'adresse suivante: [elocuencia@institutofrances.cl](mailto:elocuencia@institutofrances.cl)

## Article 5 : Phases de sélection

Le concours d'éloquence se déroulera en deux temps : demi-finale dans chaque ville organisatrice et finale à Santiago.

Demi-finale :

- chaque établissement organisateur fixera une date de demi-finale régionale dans la semaine du 27 au 31 août 2018.
- Pour Santiago, la demi-finale aura lieu le lundi 27 août 2018 de 19h00 à 21h00 à la Fundación Cultural de Providencia.

Finale :

- Tous les lauréats de la demi-finale seront invités à la Fundación Cultural de Providencia le samedi 6 octobre 2018 de 19h00 à 21h30. Pour les personnes résidant à plus de 200 kms de Santiago, leur transport et l'hébergement à Santiago seront pris en charge par l'Institut français du Chili.

Los de chaque demi-finale, il y aura un lauréat désigné par ville participante. En cas de participation beaucoup plus importante à Santiago que dans les autres villes, plusieurs lauréats pourraient être désignés pour participer à la finale, à calculer au pro-rata du nombre d'inscrits.

## Article 6 : Sujets

Vendredi 6 juillet : 3 sujets au choix seront communiqués aux candidats par voie électronique pour la demi-finale.

Samedi 1<sup>er</sup> septembre : 1 sujet unique sera communiqué aux lauréats de la demi-finale par voie électronique pour la finale.

## Article 7 : Jury

Chaque organisateur régional composera son propre jury.

Le jury de la phase finale sera composé de 5 personnes, personnalités chiliennes francophones reconnues dans leurs divers domaines d'activités.

## Article 8 : Critères d'évaluation

Le jury fondera sa décision sur les critères suivants :

Traitement du sujet	Le sujet est bien traité et s'appuie sur une illustration précise et détaillée, argumentaire convaincant.
Qualités rhétoriques	Capacité à convaincre ; utilisation de figures de style, de citations, de recours à la dramatisation ;

Qualité de l'expression orale	grammaire ; vocabulaire ; prononciation ; élocution
Présence scénique	Placement de la voix et du corps ; gestuelle ; occupation de l'espace ; spontanéité ; respect des silences et variation du rythme
Originalité	Capacité à se démarquer des autres candidats.
Respect des consignes	Temps de la prestation ; lecture de notes autorisée sans lecture du texte ;

Chaque prestation devra avoir une durée maximum de 8 minutes (minimum 4 minutes, maximum 8 minutes).

Au-delà de 2 minutes de dépassement, le jury sera autorisé à interrompre le candidat.

### **Article 9 : Prix**

1<sup>er</sup> Prix : Billets d'avion aller-retour Santiago-Paris en classe économique pour deux personnes à utiliser dans l'année après la date de remise du prix sous réserve de disponibilité.

2<sup>ème</sup> Prix : Billets d'avion aller-retour Santiago-Paris en classe économique pour une personne à utiliser dans l'année après la date de remise du prix.

3<sup>ème</sup> Prix : Bon d'achat d'une valeur de 100.000 \$CL dans une boutique d'une marque française installée au Chili (au choix du candidat).

A partir du 4<sup>ème</sup> prix, le reste des participants de la finale recevra un bon d'achat d'une valeur de 30.000 \$CL à la librairie française Le Comptoir.

---

### **Article 10 : Droits d'image et d'auteur**

En signant ce règlement, les candidats acceptent que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore, les vidéos ou les photos prises lors de leur prestation puissent faire l'objet d'une communication par les organisateurs à des fins promotionnelles.

Pour les candidats mineurs, cet accord devra être donné par les parents.

### **Article 11 : Partenariats**

L'Institut français du Chili remercie l'ensemble des co-organisateur et partenaires de ce projet :

La Fundación Cultural de Providencia, la Biblioteca Municipal de Providencia, le réseau des établissements scolaire AEFÉ et des Alliances françaises du Chili, l'Association des professeurs de français (APF Chile) ainsi que les partenaires locaux des Alliances françaises en charge de l'organisation de l'étape régionale du concours et les entreprises françaises suivantes : Viña El Aromo, Santa Rosa et la Librairie le Comptoir.

## **Article 12 : Acceptation du règlement**

Le jury est souverain et ses décisions ne pourront être contestées.

La signature de ce règlement implique l'acceptation pure et simple de celui-ci.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ce concours en cas de force majeure, de disqualifier des candidats si des événements l'imposent.

## Formulaire d'inscription

Je, soussigné ..... (Prénom, noms), RUT n° .....,  
confirme avoir pris connaissance du règlement du Concours d'éloquence en français au  
Chili et en accepter les termes.

Date de naissance : ... / ... / ...

Courriel : .....

N° de téléphone (fixe et/ou portable) : .....

Adresse postale : .....

.....

Décrivez votre niveau de français :

.....

.....

.....

Date : ... / ... / ...                      Lieu : .....

Signature : .....

Pour les candidats mineurs :

Prénom et noms du responsable légal: .....

Signature : .....